

**Procès-Verbal Conseil Municipal**  
**09 AVRIL 2024 – 19h00,**  
**Mairie de Baigts de Béarn**

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 09 avril 2024 à 19H00, le neuf avril deux mille vingt-quatre sous la présidence de Mr le Maire, Guy PÉMARTIN.

Date de convocation : 04 avril 2024

PRÉSENTS: Mr Guy PÉMARTIN- Maire, MARLAT Muriel, FLORES José, DOMERCQ Benoît, DOUCHINE Alain, ALCETEGARAY Laurent, DOMERCQ André, LAFITTE Annie, LABISTE Sébastien, CARRASQUET Elodie, LAHITTE Vincent LABASTE Céline

ABSENTS: excusés APESTEGUY Christine, DUBOURG Tiphanie

PROCURATIONS: Christine APESTEGUY donne procuration à Élodie CARRASQUET ; Tiphanie DUBOURG donne procuration à Alain DOUCHINE

-----  
Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Désignation secrétaire de séance : Monsieur José FLORES  
-----

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Vote des budgets de la Commune, Maison des Services et Multiple Rural
- Vote des subventions aux associations
- Vote des taux d'imposition
- Fongibilité des crédits
  
- Questions diverses

1/ Budget Maison des Services

À l'équilibre :

Fonctionnement : 21 800.00 €  
Investissement : 27 567.72 €

Adopté à l'unanimité

2/ Budget Multiple Rural

À l'équilibre :

Fonctionnement : 13 676 .85 €  
Investissement : 13 126.42 €

Adopté à l'unanimité

3/ Vote des subventions : Proposition de Monsieur le Maire de rajouter aux mêmes subventions que l'an passé une subvention à l'association Ligams pour la course La Passem de 100 € :  
6 votes contre, 7 votes pour, 1 abstention

VOTE à la majorité les subventions suivantes dans le cadre du budget primitif 2024.

Amicale Laïque	500.00 €
La Boule Batchoise	400.00 €
Club En Aban Toustem	700.00 €
Comité des Fêtes	1000.00 €
Football Club Baigts	1000.00 €
Ramous Baigts Basket	500.00 €
Société de Chasse	500.00 €
AFM-Délégation 64	150.00 €
Croix Rouge	150.00 €
Ligue Nationale contre le cancer	150.00 €
Gaule puyolaise	150.00 €
Association Ligams	100.00 €
Les Restos du Coeur	150.00 €

Soit un total de subventions pour l'année 2024 de 5 450 €.

#### 4/ Taux d'imposition

Monsieur le Maire explique qu'il faudrait augmenter les taux de 2% car ils n'ont pas été augmentés depuis 3 ans.

3 votes contre, 10 votes pour, 1 abstention

TAXES	TAUX VOTÉS 2024	BASES PREVISIONNELLES 2024	PRODUIT FISCAL 2024
F.B	26.42	1 085 000	286 657
F.N.B	28.05	48 000	13 464
TH	10.77	125 100	13 473
<b>TOTAL</b>			<b>313 594</b>

Voté à la majorité

#### 5/ Budget Commune

À l'équilibre

Fonctionnement : 797 344.69 €

Investissement : 354 323.06 €

Proposition investissements 2024 :

Salon de coiffure : 7 000 €  
Sécurité incendie : 20 000 €  
Démolition bâtiment angle rue La Carrère : 16 000 €  
Eclairage terrain pétanque : 12 000 €  
Décoration Noël : 1 500 €  
Toiture église : 3 200 €  
Compteurs électriques : 6 000 €  
Aménagement stade foot : 169 846.68 €  
Isolation logement mairie : 7 000 €

Adopté à l'unanimité

6/ Fongibilité des crédits pour les 3 budgets

Voté à l'unanimité

7/ Questions diverses

Travaux du stade : La demande de DETR ayant été acceptée, il faut prendre contact avec l'architecte pour valider l'estimatif du devis, et déposer le permis de construire. M. Benoît DOMERCQ s'en charge.

Problèmes circulation chemin Bergemayou.

Entretien bordure Lotissement Lesbordes

Eaux pluviales chemin Tilhete

Séance levée à 21h40.

Le secrétaire de séance  
José FLORES



Le Maire,  
Guy PÉMARTIN

